



PROJET ÉDUCATIF LOCAL de Saint-Sulpice-La-Forêt

- Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant
- Favoriser le vivre ensemble
- Développer la citoyenneté

Qu'est-ce qu'un PEL

Le Projet Éducatif Local (PEL) a pour objectif de traduire **la volonté politique de la commune en matière d'éducation** pour tous les enfants et les familles vivant sur la commune de Saint Sulpice la Forêt. Nous souhaitons développer le principe de **Co-éducation** en intégrant les parents, les acteurs associatifs et éducatifs du territoire autour de valeurs partagées et permettre la construction d'une **communauté éducative** au service des enfants et des jeunes de la commune. Notre vision est fondée sur la conviction qu'en leur garantissant un contexte de vie sécurisant et bienveillant, nous les aiderons à s'inscrire progressivement dans la vie de la « cité » et à prendre une place favorisant leur engagement citoyen dans un esprit d'ouverture aux autres et sur le monde.

Pour concrétiser, notre ambition nous travaillerons sur trois axes fondamentaux :

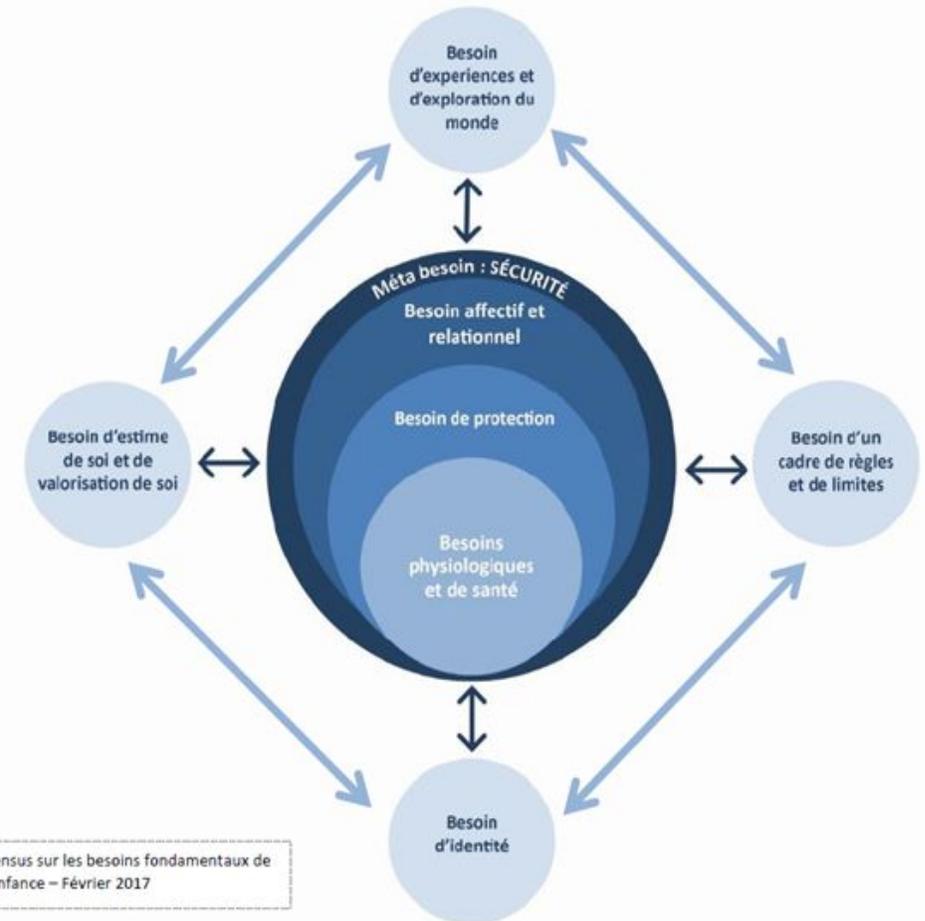
- **Répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant**
- **Favoriser le vivre ensemble**
- **Développer la citoyenneté**

Une réponse éducative attentive aux besoins des enfants et des jeunes

Notre volonté est d'être respectueux des besoins fondamentaux de l'enfant et particulièrement de sa **sécurité physique, affective et morale**, de son rythme de vie et de sa capacité à évoluer sereinement dans un collectif.

Ce socle commun permet son **épanouissement individuel**, son émancipation et ses capacités d'apprentissage. C'est aussi une force pour l'amener à **appréhender son environnement**, de susciter sa **curiosité** sur le monde, de développer son **esprit critique** et sa capacité à **défendre ses droits** culturels. Ainsi, il nous semble que l'enfant doit être au cœur de ses savoirs, de sa construction.

Le **rôle des adultes** est d'**accompagner, écouter, émerveiller** et **susciter l'envie** d'explorer en s'adaptant à l'âge et en respectant les rythmes individuels. Pour l'accompagner dans ses apprentissages et ses envies, les adultes instituent avec l'enfant un **cadre et des règles communément acceptés** qui font **sécurité** pour tous . Ainsi, les adultes vont progressivement lui reconnaître ses compétences et sa **capacité à agir** dans le monde qui l'entoure.



Source : Démarche de consensus sur les besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance - Février 2017

Favoriser le vivre ensemble – Partage, Respect et Tolérance

« Éduquer aux cultures, aux milieux, pour favoriser l'esprit critique, l'émerveillement et l'envie d'apprendre ».

Nous défendons une **société inclusive** où chacun a sa place, peut faire entendre sa différence et évoluer sans rapport de domination. Que ce soit dans les relations Filles/Garçons, interculturelles, intergénérationnelles ou dans l'accueil d'enfants en situation de handicap, nous avons à cœur de **prendre et d'accueillir la singularité**, mais aussi de faire société en construisant des **espaces sécurisants et non jugeants**. Nous posons le postulat que les différences individuelles sont une richesse pour le collectif.

Pour cela, il nous faut construire des espaces de **co-éducation** pour partager et croiser nos regards sur l'enfant. Il est nécessaire de construire ces espaces, de définir des instances et des cadres garantissant l'expression de chacun dans le respect des règles communément définies. Favoriser le vivre ensemble, c'est proposer un **espace éducatif cohérent** qui permet de construire du commun et du lien.

Cette ambition traduit notre volonté de faire évoluer durablement les enjeux sociétaux et la manière dont **chacun peut en être acteur**, en fonction de son âge et de sa place.



Développer l'apprentissage à la citoyenneté

Une éducation à l'esprit critique permet d'**aborder le monde dans sa complexité** et donc de s'y adapter au mieux. Afin de permettre à chacun d'accéder à cette complexité, la commune souhaite proposer une politique éducative qui va tendre à **limiter les inégalités sociales et culturelles** et garantir une **équité de service** dans nos actions.

Nous sommes attachés à la dimension de **laïcité** telle qu'elle est portée, dans son universalité, par la République. Elle garantit la liberté de pensée et de croyance, mais aussi la construction d'un **collectif à l'écoute, bienveillant et respectueux de chacun**.

Pour développer les capacités d'expression de l'enfant et sa **confiance dans les institutions et l'Adulte**, il s'agira d'adopter une posture d'**écoute active** à ses besoins en prenant en compte sa parole et en le rendant acteur des choix pris par le collectif. C'est en cela que notre politique souhaite favoriser la citoyenneté de chacun, en fonction de son âge et de sa place.

Autour de cette question de citoyenneté, trois enjeux sociétaux nous semblent importants à privilégier :



Éduquer au fonctionnement des institutions républicaines et internationales qui posent et définissent les questions de démocratie et de droits individuels.

Il est essentiel que les nouvelles générations soient **sensibilisées aux enjeux de “Démocratie”**, aux équilibres géopolitiques. Ainsi, nous considérons que cet axe doit être intégré à notre politique éducative. Par le biais de pratiques d'éducation populaire et en s'appuyant sur des **pédagogies institutionnelles**, il est proposé de traduire concrètement ces grands thèmes à l'échelle locale et permettre aux nouvelles générations de se sentir concernées et ainsi, **devenir des acteurs conscients et engagés dans leur citoyenneté.**

Éduquer aux médias et aux usages du numérique : Les technologies numériques évoluent extrêmement vite et ont des impacts économiques, industriels et démocratiques encore difficiles à évaluer. La prise en main de notre avenir implique **l'acquisition de compétences permettant de décrypter ce qui se joue derrière les écrans et les usages.** Les jeunes doivent bénéficier d'une éducation aux médias, à l'information et au numérique. Les adultes, quant à eux, devraient avoir accès à une formation à ces sujets tout au long de leur vie.



© Invia / Illustration Clod

Éduquer au respect de l'environnement :

La question de l'éducation à l'environnement et aux activités de plein air et/ou de pleine nature avec comme idée de **sortir dehors et « découvrir »**, est essentielle pour mieux appréhender les enjeux futurs (alimentation, biodiversité, impact carbone, sobriété énergétique, etc.). L'objectif est de pouvoir appréhender son territoire et de **développer une appropriation de son milieu de vie** lié à la situation de la commune de Saint-Sulpice-La-Forêt et de manière plus large, aux enjeux écologiques planétaires.

Une éducation aux transitions (écologiques, sociales et numériques) doit permettre aux enfants de **comprendre, s'adapter et agir sur la société de demain.**



Quelques références théoriques et bibliographiques

- Réf. - Tableau des Besoins fondamentaux de l'enfant -
- <https://www.cnape.fr/documents/publication-du-rapport-de-la-demarche-de-consensus-sur-les-besoins-de-lenfant/>
- Réf – Les temps de loisirs dits « non-formels » et des temps formels comme la classe.
- Réf : Education Formelle et Non Formelle : <https://www.cemea.asso.fr/pdf/educationformellenonformellefrancais.pdf>
- Réf. - Déclaration de Frigourg « les Droits Culturels » :
- <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>
- Réf. – Pédagogie Institutionnelle - Réf. https://www.meirieu.com/PATRIMOINE/oury_pain.pdf
- Réf. - Déclaration de Frigourg « les Droits Culturels » :
- <https://droitsculturels.org/observatoire/la-declaration-de-fribourg/>
- Réf. - Charte « Européenne » de l'égalité Filles/ Garçons (signée par la commune – Rennes Métropole) : <https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/stereotypes-et-roles-sociaux/zoom-sur/article/charte-europeenne-pour-l-egalite>

